



HAL
open science

Dans le sable, des traces d'occupations contemporaines

Yvan Pailler, Jean-Pierre Gonidec

► **To cite this version:**

Yvan Pailler, Jean-Pierre Gonidec. Dans le sable, des traces d'occupations contemporaines. Yvan Pailler; Clément Nicolas. Une maison sous les dunes : Beg ar Loued, île Molène, Finistère. Identité et adaptation des groupes humains en mer d'Iroise à la transition des IIIe – IIe millénaires avant notre ère, Sidestone press, pp.325-344, 2019, 978-9-088-90380-9. hal-02324313

HAL Id: hal-02324313

<https://inrap.hal.science/hal-02324313>

Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dans le sable, des traces d'occupations contemporaines

Y. Pailler avec la contribution de J.-P. Gonidec

Résumé

La fouille de Beg ar Loued a permis la mise au jour de vestiges contemporains, pour la plupart compris entre le XIX^e et le XX^e siècle. Ces structures se rapportent à des activités particulières (chasse, récolte du goémon, agriculture...) qui viennent éclairer partiellement le mode de vie insulaire. La principale surprise fut la découverte d'une tombe de naufragé creusée à même la dune, selon une tradition bien connue pour les corps rejetés à la côte ne portant pas de marque d'appartenance à la chrétienté. La présence de boutons en os, éléments caractéristiques du costume de Plougastel-Daoulas, permet toutefois de préciser son origine géographique. Cette sépulture n'est pas un cas isolé dans l'archipel de Molène et bien d'autres mentions signalent des découvertes similaires. Pourtant, les trouvailles de sépultures dans les dunes n'ont que très peu intéressé archéologues et historiens, il y aurait là un sujet de recherche des plus prometteurs pour qui souhaiterait mieux comprendre l'histoire, l'origine et le statut des gens péris en mer.

Abstract

The excavation of Beg ar Loued enabled the discovery of several contemporary remains; most of them are between the XIXth and XXth centuries. These structures are related to specific activities (hunting, coastal harvesting, agriculture...) that partly throw some light on the way of island life. The main surprise was the discovery of a grave of a wrecked individual dug in the dune. This way is well known for the body rejected on to the coast bears no mark of belonging to Christendom. The presence of bone buttons, features elements of the costume of Plougastel-Daoulas, allows us to specify its geographical origin. This tomb is not an isolated case in the Molène Archipelago and other references report similar findings. However, the findings of burials in the dunes have very little interest for archaeologists and historians, it would be a promising research subject for those wishing to understand the history, origin and status of the people who perish at sea.

Présentation

Plusieurs structures modernes sont visibles de part et d'autre du site de Beg ar Loued. Nos discussions avec des îliens ont permis de mieux comprendre leur signification et leur chronologie. Au NNO du chantier, un gabion, abri pour la chasse des oiseaux, est creusé dans la dune, bordé de murettes en pierres sèches. Au NNE, un talus large, orienté SO/NE, dominant largement les autres est en fait une voie charretière menant

à l'estran. Des talus et des murets délimitant d'anciennes parcelles, aujourd'hui envahies par les broussailles, sont encore visibles entre l'espace vide situé entre le poste de chasse et le nord du sondage. C'est en discutant avec des anciens de l'île que nous avons appris qu'une partie du secteur où nous avons entrepris des recherches était une parcelle cultivée il y a une cinquantaine d'années et qu'elle se prolongeait de quelques mètres vers le sud-ouest. Cet exemple montre comment en l'espace de quelques années la mer a progressé dans son travail de sape. Le chemin carrossable qui passe au nord du sondage a été creusé dans les années 1970 pour permettre le transport de matériel nécessaire à la construction de l'*impluvium*. À une époque récente, les environs du site ont également servi de dépotoir à ciel ouvert.

D'autres structures archéologiques récentes ont été mises au jour dans l'emprise des fouilles (fig. 1). Dans la mesure du possible, elles ont été documentées avec autant de soin que les vestiges néolithiques ou de l'âge du Bronze. Si l'on excepte un muret parallèle au trait de côte qui reste d'attribution difficile, elles sont toutes comprises entre le XIX^e et le XX^e siècle. Ce point de chronologie est intéressant et montre que ce secteur de la côte sud de l'île n'a pas connu d'activité humaine importante depuis la Protohistoire ancienne jusqu'au XIX^e siècle.

Les vestiges repérés couvrent des activités des plus variées et montrent, dans une certaine mesure, les usages que l'on pouvait faire des dunes il y a peu encore.

Limite de parcellaire et séchage du goémon

Murs et parcellaire moderne

Un mur de parcellaire orienté NE-SO a détruit en partie le mur archéologique du bâtiment côté est (carrés J6 / K5) dans ses niveaux supérieurs (fig. 2). Il est constitué d'une double file de gros blocs et de galets parfois sommairement taillés et repose sur une couche de sable blanc dunaire (fig. 2). Son épaisseur est d'une cinquantaine de centimètres. Les anciens de Molène se souviennent qu'il se prolongeait jusqu'à l'estran et qu'il était utilisé pour le séchage du goémon. Ce mur est reconnaissable sur une photographie de l'IGN prise en 1929 (fig. 3). Le bord de la fosse d'implantation du mur moderne est situé à une trentaine de centimètres au nord du parement, on peut le suivre jusqu'en J6. Le remplissage supérieur de cette fosse est composé de limon et de cailloutis. Ce mur de parcellaire a été démonté en 2006 en début de campagne dans sa partie la plus méridionale. Malgré un écrêtement des structures archéologiques lié à sa mise en place, celles-ci étaient encore conservées sur plusieurs assises.

Associé au mur moderne (côté est), un niveau de labour a été reconnu (fig. 4). Il est limité au nord par le mur et tronqué côté est par la construction dans les années 1970 du chemin carrossable. La parcelle sud a été soumise à un épierrement profond, consécutif à sa mise en culture et certaines dalles de chant ont été détruites ; certaines présentent dans leur partie supérieure des traces de cassure faites avec un outil métallique. Aucune limite nette de parcelle n'a été reconnue à l'est et au sud, aussi avons-nous

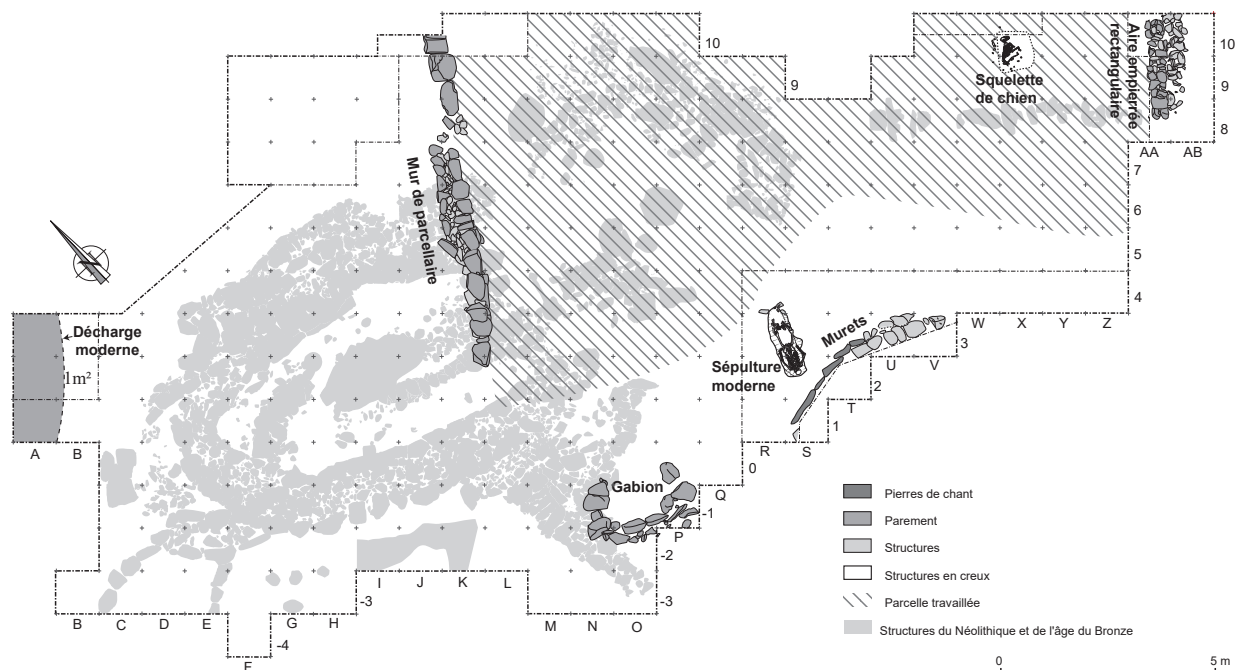


Fig. 1 – Plan de l'ensemble des structures archéologiques contemporaines mises au jour dans l'emprise des fouilles.

utilisé comme marqueur la répartition du sable blanc dunaire dans ces endroits, étant donné que ce dernier est absent des zones cultivées. Environ 73 m² ont été mis en culture dans l'emprise du site (fig. 1.).

Dans le sondage VII ouvert en 2007, un deuxième mur moderne en pierres sèches, orienté NE-SO a été repéré en coupe (fig. 5) ; il est visible sur la photographie aérienne (fig. 3). Il s'agit là aussi d'un mur de parcellaire contemporain.

Un troisième mur moderne a été reconnu dans le secteur E0 / E-1 ; il n'apparaissait pas sur la photographie

de 1929. Posé directement sur le sable dunaire, il était orienté est-ouest et semblait se prolonger vers l'estran. Les parements n'étaient pas conservés.

Enfin, une dernière portion de mur a été mise au jour en 2008 au sud de l'emprise du chantier côté estran. Elle adopte une forme arquée qui suit le trait de côte actuel sur environ 4,50 m (fig. 6). Le mur a été construit en trois phases. La plus ancienne est représentée par des blocs roulés jointifs posés de chant à même le niveau de sable roulé (US 2100). Ces blocs peuvent atteindre jusqu'à

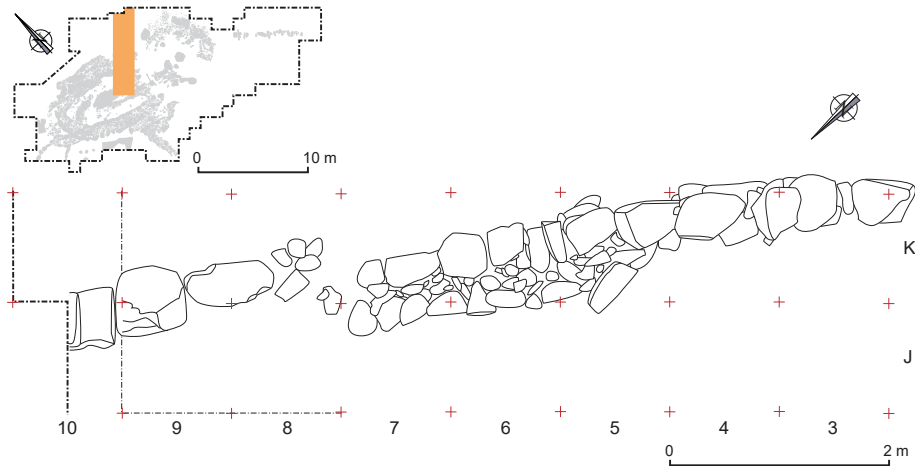


Fig. 2 – Relevé en plan du mur de parcellaire orienté NE-SO.

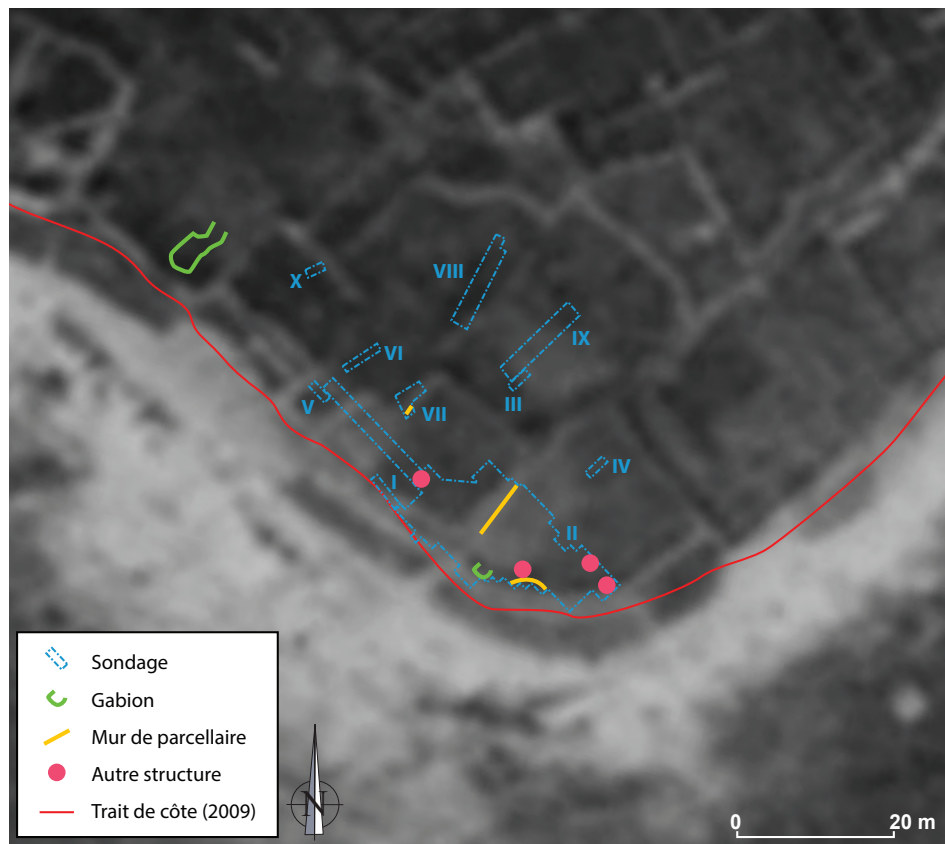


Fig. 3 – Les structures contemporaines repérées à la fouille superposées à celles visibles sur une photographie aérienne de l'IGN de 1929 (d'après geoportail.gouv.fr).

60 cm de hauteur et 80 cm de largeur. Leur développement atteint 3 m de longueur. Aucun argument stratigraphique fiable ne permet de dire si ce bout de mur est antérieur ou postérieur à la mise en place de la dune qui a recouvert le site au Bronze moyen. Dans un deuxième temps, ce mur a été prolongé et partiellement chevauché côté oriental par une murette composée de deux assises ; celle-ci surmonte le niveau de sable dunaire. Enfin, le mur est encore rehaussé dans sa partie orientale, sur une à deux assises (fig. 7. plan et élévation). On ne le voit pas sur la photographie aérienne de 1929.

Une aire rectangulaire empierrée, probable aire de séchage du goémon

À l'est de l'emprise du sondage II et en bordure du haut d'estran, nous avons dégagé une aire empierrée rectangulaire mesurant 2,30 m sur 0,90 m (fig. 8). Elle est construite sur un niveau de remblais contemporain. Elle n'est constituée que d'une assise. Elle est composée de deux lignes adjacentes ; la première régulièrement agencée mesure 2,30 m de long pour 0,45 m de largeur. Parallèle à cette première ligne, se trouve une autre bande de pierres ayant sensiblement les mêmes dimensions, sans organisation apparente et aux contours moins nets.

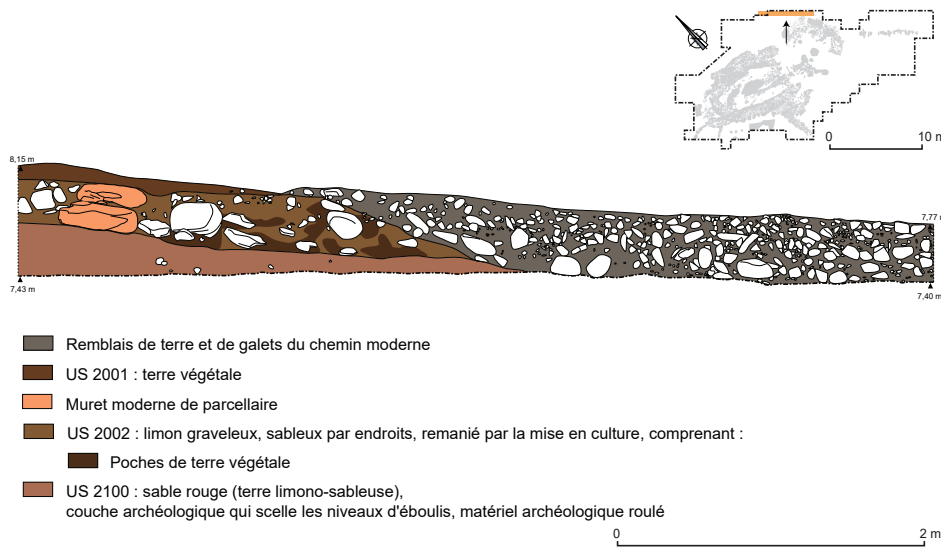


Fig. 4 – Coupe ouest-est montrant la relation entre le mur de parcelle, la parcelle cultivée et le chemin carrossable créé dans les années 1970.



Fig. 5 – Vue en coupe du mur en pierres sèches orienté NE-SO dans le sondage VII.



Fig. 6 – Mur faisant face à l'estran vu depuis le nord.

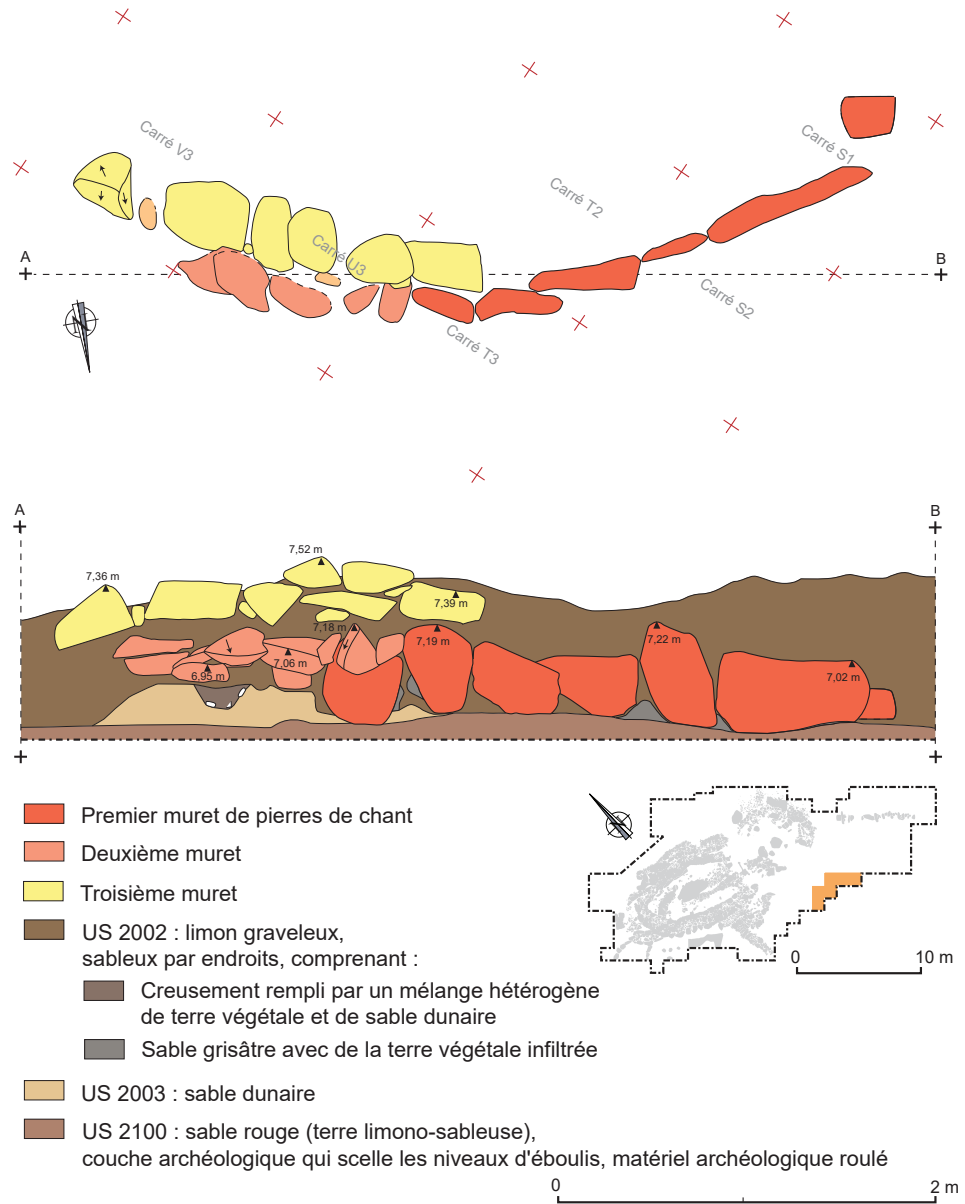


Fig. 7 – Plan et élévation du mur de forme arquée faisant face à l'estran.

Une interprétation nous paraît plausible, cette aire aurait été réalisée en deux phases, par deux personnes différentes, l'une y apportant plus de soin que l'autre. Bien qu'elle soit de dimensions relativement modestes, nous pensons qu'il s'agit d'une aire de stockage du goémon (Arzel, 1987, p. 199-206). Cette hypothèse est renforcée par l'observation à la fouille de nombreux petits coquillages marins (notamment des littorines) dans les terres autour de cette plateforme.

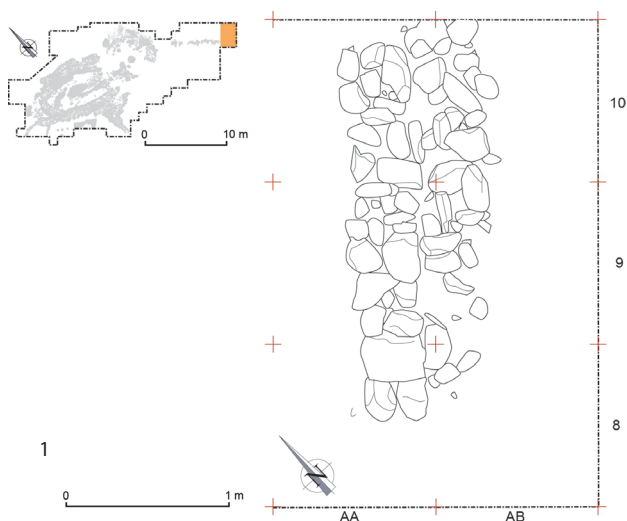


Fig. 8 – L'aire empierrée rectangulaire. 1 : relevé ; 2 : vue générale depuis le nord-est.

De l'usage du sol à Molène, quelques généralités

Seuls deux secteurs de l'île de Molène, le nord-ouest (le Roelen) et la partie sud-ouest (le Tévenn-Zoulierou) n'ont pas été mis en culture (fig. 9). Le premier, parsemé de chaos rocheux, servait essentiellement de zone de séchage du goémon récolté sur les grèves. Celui-ci servait par la suite à amender les parcelles ou comme combustible. C'est également sur la bande littorale sud et ouest de l'île que l'on trouve le plus de fours à soude. Quant au second secteur, il était dévolu au pâturage du bétail.

À cette période, l'île vivait en quasi autarcie. Chaque famille se suffisait à elle-même : les hommes partaient en mer pêcher le poisson, les femmes cultivaient les petites parcelles qui produisaient des pommes de terre, de l'orge, du blé, du seigle, des betteraves, des légumes. Chaque foyer avait une vache, un ou deux cochons, des chèvres et des moutons, quelques poules et des lapins. Les seules rentrées d'argent venaient de la vente du poisson et des crustacés, essentiellement homards et langoustes et de la vente de la soude.

Chaque type de milieu était exploité au maximum de ses potentialités. Les secteurs littoraux, les estrans ou le Ledenez Vraz servaient de pâture pour le bétail (fig. 10), de zone de récolte du moudet (mottes végétales que forment les *Armeria maritima*) pour la cuisson des aliments (Chlous-Ducharme, 2004). Les vaches rejoignaient cet



Fig. 9 – Photographie aérienne de la mission IGN du 25 septembre 1929, 14h45 – 2 500 m – Pilote Adjudant Chef Richard, Observateur Adjudant Fulpin (d'après geoportail.gouv.fr).

Fig. 10 – Vue générale de l'île, prise depuis le Ledenez Vraz. On y voit au premier plan des vaches brouter sous le regard d'une femme assise. Au second plan le port abrité de Molène et ses bateaux au mouillage. À droite sur l'image, on distingue de petites parcelles se terminant en bord de micro-falaise (photographie édition Le Bihan, 1904).

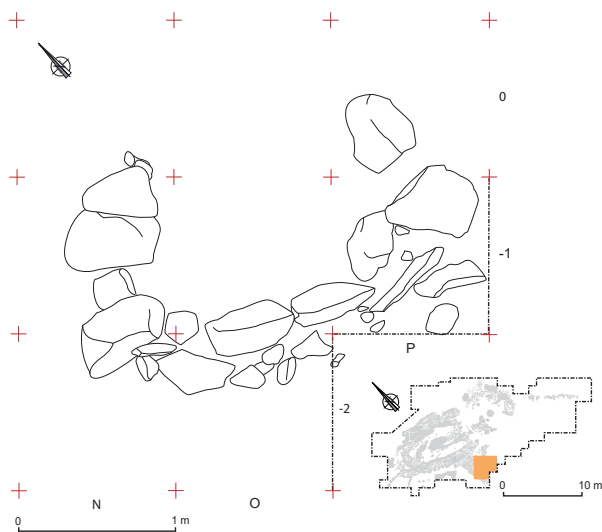


Fig. 11 – Plan du gabion de Beg ar Loued.

îlot à marée descendante par le cordon de galets appelé « chemin des vaches ». Les meilleures terres étaient mises en culture (Gestin *et al.*, 1983).

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la population de l'île de Molène a connu un fort accroissement démographique (l'île abritait alors près de 500 âmes) ce qui nécessita de mettre en culture une grande partie de l'île, ce dont témoigne la photographie aérienne de 1929 (fig. 9). Lors du recensement de 1921, la population de l'île était à son apogée, elle comptait 673 habitants, nombre qui ne fera que décroître par la suite¹.

Les gabions

Dans le secteur de N-2 / P0, le décapage a détruit en partie une structure moderne que nous avons par la suite totalement démontée après en avoir effectué le relevé. Il s'agissait d'un abri de chasseur, construit en arc de cercle et conservé sur une hauteur d'une quarantaine de centimètres (fig. 11). L'aménagement est creusé dans le sol et les parois en pierres sèches étaient grossièrement parementées. Son diamètre est de 1,50 m. Ce gabion a dû être réalisé dans le courant XX^e siècle. Un autre exemple, parfaitement conservé et régulièrement entretenu par les chasseurs, existe au nord du sondage II (fig. 3), on y accède par un long couloir sommairement parementé, creusé dans la dune. Les gabions, également appelés *fork* par les Molénais bretonnants, sont utilisés pour la chasse à l'affût de nuit des oiseaux migrateurs (anatidés et limicoles ; fig. 12). Ils sont connus sur tout le littoral atlantique.

Une inhumation de chien

Dans la partie orientale du chantier ouverte en 2008, nous avons repéré un niveau de remblais contemporains épais de 30 cm environ (dans la partie surmontant la structure 4) dans lequel nous avons récupéré des artefacts se rapportant aussi bien à la Préhistoire (silex taillés) qu'à la période contemporaine (plastique, balles de fusil, plombs de chasse, boîtes en fer blanc, ardoise). C'est dans ce niveau remanié que nous avons mis au jour une inhumation de chien lors du décapage à la mini-pelle (fig. 13). La fouille n'a pas permis de repérer un creusement pour la dépose du cadavre. Quelques tessons de poterie vernissée au plomb typique des ateliers de Lannilis, produite aux XVIII^e et XIX^e siècle (Chevallier-

Kervern, 1984a et 1984b), se trouvaient à quelques centimètres du squelette. La situation stratigraphique et le mobilier associé indiquent sans ambiguïté qu'il s'agit d'un dépôt contemporain. Le squelette appartient à un chien de taille moyenne (fig. 14).

Une décharge de la 2^e moitié du **xxe** siècle

La partie supérieure de la fouille de Beg ar Loued montre un sable dunaire blanc, assez fin. Il s'agit d'une dune morte qui n'est plus alimentée aujourd'hui. Sa partie supérieure est pédogénisée et a été très perturbée par des



Fig. 12 – Gabions autour du loc'h de l'île Trielen (photographie Y. Sparfel).



Fig. 13 – Vue du squelette de chien depuis le sud-est.

actions anthropiques à diverses époques. C'est notamment le cas dans la coupe nord-ouest du sondage II où nous avons observé en 2003 plusieurs structures en partie associées, spatialement au moins, à une décharge à ciel ouvert (fig. 15). La première est un foyer au sud duquel a été creusée une tranchée (ou fossé) aux bords droits. L'ensemble est comblé ou recouvert par toutes sortes de débris contemporains (pneus, câbles métalliques, verre, objets en plastique, etc.). Certains gros galets disposés à plat pourraient correspondre à des projections de tempêtes, mais on ne voit pas d'indices qui permettraient d'accréditer cette origine. Les niveaux supérieurs du sol ont été enrichis par des apports limoneux provenant du versant voisin.

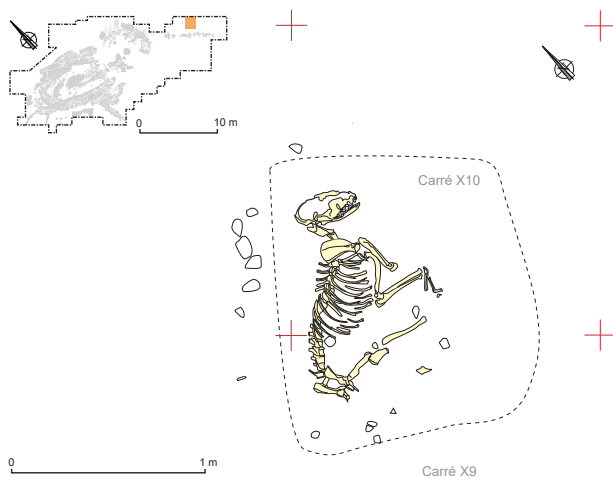


Fig. 14 – Plan de l'inhumation de chien.

« Qui voit Molène, voit sa peine... ». Une sépulture contemporaine de naufragé

Description

Lors de la campagne de fouille de 2008, une sépulture a été mise au jour dans l'emprise du site, entre les carrés R4 à S2. Repérée après décapage de la dune à la mini-pelle mécanique, la tombe a été creusée dans la dune de sable blanc et dans les niveaux de sol ancien (US 2200) comprenant du matériel néolithique et Bronze ancien. La fosse est orientée NE-SO, la tête de l'individu étant placée au sud. Elle mesure 1,70 m de long pour 0,65 m de large et un maximum de 0,33 m de profondeur. Le corps était enterré sur le dos, le genou droit était légèrement fléchi et le coude droit dépassait légèrement de la fosse : celle-ci était un peu trop étroite (fig. 16). Tous les os se trouvaient en connexion anatomique mais les phalanges manquaient. Les pieds, bien qu'en connexion anatomique, étaient dissociés des jambes (fig. 17). Cette fosse était complètement remplie de sable dunaire (fig. 16). L'étude anthropologique réalisée par A. Mayer (ce volume) permet de préciser l'état sanitaire du défunt et les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'inhumation.

Le mobilier associé

L'individu a été inhumé avec au moins une partie de ses vêtements comme l'indique la présence d'une série de boutons en os, formant deux rangées parallèles de part et d'autre de sa cage thoracique. Le bouton 1 P était localisé dans la cavité pelvienne, à l'horizontale, ce qui suggère qu'il



Fig. 15 – Coupe nord-ouest du sondage II en 2003. Structures (tranchée et foyer) recouverts d'une décharge contemporaine (photographie Y. Sparfel).



Fig. 16 – La sépulture à différents stades de la fouille. 1 : Tombe en cours de dégagement, premier décapage, quelques blocs recouvrent le corps ; 2 : La tombe en cours de dégagement, deuxième décapage. Noter la position fléchie des membres supérieurs et inférieurs droits ; 3 : La sépulture après dégagement complet du squelette.

portait également un pantalon. Cette hypothèse est corroborée par le fait que ce bouton diffère des autres par de plus grandes dimensions et une forme plus aplatie. Quant au bouton 1 MG, il était localisé à environ 7 cm au dessus du poignet gauche, il s'agit sans doute d'un bouton de manche. Comme dans le cas précédent, il se distingue des 18 autres boutons dont il partage les dimensions, par une forme plus bombée. Le tamisage de la totalité des sédiments se trouvant dans la tombe a permis de recueillir une petite

tige en bronze qui pourrait correspondre à un fragment de barrette. Aucun tissu, même à l'état de lambeau, n'a été conservé. La présence de boutons et le port du pantalon laissent à penser *a priori* que nous avons affaire à un sujet masculin étant entendu que ces attributs étaient l'apanage des hommes jusqu'à une date assez récente. Les boutons en os recueillis sont au nombre de 20 dont un cassé (fig. 18). Si l'on tient compte de la symétrie des vêtements, l'habit devait comporter au moins 28 boutons à l'origine (tabl. 1).

N°	Description	Diamètre externe (cm)	Diamètre base (cm)	Épaisseur (cm)	Face sup.	Surface
1 G	Bouton complet	1,75	0,87	1	Conique	Bord ébréché à 2 endroits
2 G	Bouton complet	1,9	1,03	0,85	Conique	Trace d'usure sur un bord
3 G	Bouton complet	1,72	0,83	0,9	Conique	Bon état
4 G	Bouton complet	1,75	0,83	0,9	Conique	Bon état, quelques petites ébréchures
5 G	Bouton complet	1,75	0,93	0,9	Conique	Bords émoussés et ébréchés, une moitié altérée
6 G	Bouton complet	1,77	0,82	0,83	Conique	Face sup. très altérée, bord usé ainsi que la perforation
7 G	Bouton complet	1,72	0,84	0,78	Conique	Bon état, rainure sur face inf. de part et d'autre de l'axe de perforation
8 G	Bouton complet	1,76	0,99	0,79	Conique	Bon état, rainure sur face inf. depuis un bord jusqu'à la base dans l'axe de la perforation
1 MG	Bouton complet	1,82	0,92	0,85	Bombée	Bon état, rainure sur face inf. de part et d'autre de l'axe de perforation
1 D	Fragment de bouton	1,75	0,87	0,98	Conique	Très altérée et émoussée, manque 1/3 de la face sup.
2 D	Bouton complet	1,72	0,8	0,84	Conique	Bon état, bords émoussés, une partie de matière autour de la perforation a disparu
3 D	Bouton complet	1,74	0,91	0,95	Conique	Bords très usés, face sup. altérée
4 D	Bouton complet	1,77	0,85	0,98	Conique	Bords usés, face un peu altérée
5 D	Bouton complet	1,84	0,91	0,91	Conique	Bon état, bords usés, traces d'usure marquées sur les bords dans l'axe de la perforation.
6 D	Bouton complet	1,82	0,99	0,95	Conique	Bords très usés à tel point que le bouton a un contour ovale, face sup. altérée, rainure sur face inf. depuis un bord jusqu'à la base dans l'axe de la perforation
7 D	Bouton complet	1,72	0,85	0,87	Conique	Bon état, bords usés, traces d'usure marquées sur les bords en face de la perforation.
8 D	Bouton complet	1,73	0,96	0,78	Conique	Bon état, émoussé légèrement, traces d'usure marquées sur les bords en face de la perforation.
9 D	Bouton complet	1,69	0,92	0,73	Conique	Très bon état malgré une anomalie dans l'os et une perforation due au matériau sur la face sup. ? traces de tournages très nettes
10 D	Bouton complet	1,79	0,81	1,11	Conique haute	Bon état, rainure bien marquée, traces d'usure marquées sur les bords en face de la perforation.
1 P	Bouton complet	2,15	0,97	0,68	Bombée plate	Très bon état. Sur la face inf., un méplat à poli miroir sur une bande de 3mm sur le pourtour du bord. Une ébréchure antérieure au port, traces de perforation débordantes

Tabl. 1 – Liste des boutons retrouvés sur le naufragé. G : bouton gauche de la veste ; D : bouton droit de la veste ; MG : bouton de manchette gauche ; P : bouton de pantalon.

Leur face supérieure est conique (18) ou plus rarement bombée (2), cerclée sur le pourtour externe d'une fine rainure. La face inférieure, comprise entre le bord et l'attache peut être plane ou légèrement concave. L'attache se présente comme un fût cylindrique perforé transversalement. La perforation est toujours régulière mais il est commun que la mèche ait provoqué une rainure plus ou moins marquée dans la matière. Les boutons qui sont le mieux préservés présentent des traces de tournage. Les différences de dimensions entre les boutons montrent clairement qu'ils sont issus d'une production artisanale, témoins du travail d'un tabletier. Il est fréquent que leur base ne soit pas régularisée et présente plusieurs petites

fossettes, ce qui pourrait permettre de déterminer l'origine de l'os ayant servi de support ; il s'agit souvent de bœuf (Vallet, 2002 ; fig. 19).

Bien qu'ils soient de facture simple, ces boutons sont assez élégants. Les degrés d'usure varient d'une pièce à l'autre, certaines sont quasi-neuves tandis que l'une d'entre elles est brisée et particulièrement altérée. Les différences, même minimes, dans leur morphologie indiquent que certains boutons du vêtement d'origine avaient dû être remplacés (le 10 D est d'une forme conique beaucoup plus marquée que les autres). Ces observations laissent à penser que l'inhumé portait des vêtements de travail. L'absence d'au moins un bouton à la manche droite et de

deux autres à la boutonnière gauche pourrait également s'expliquer de la même manière.

Les recherches que nous avons réalisées sur le costume et plus particulièrement la disposition des boutons nous ont conduits vers deux pistes possibles. Les squelettes humains que l'on retrouve fréquemment le long des côtes bretonnes correspondent bien souvent à des naufragés en mer dont les corps ont été rejetés sur les grèves. Par le passé, lorsque ceux-ci ne portaient pas de signe chrétien, ils ne pouvaient pas être déposés en terre consacrée et étaient donc enterrés sommairement sous les dunes. Parce que ce sont les gens de mer qui sont statistiquement les plus exposés à un naufrage, nous nous sommes tournés vers les vêtements de marins. L'organisation des boutons sur les paletots et cabans de la marine nationale du XIX^e siècle rappelle celle reconnue sur l'individu de Beg ar Loued. Pour autant, ces boutons d'uniformes, même s'ils affectent parfois une forme bombée (mais pas conique), ne sont jamais en os mais en métal, le plus souvent en cuivre. Par ailleurs, ils sont très généralement frappés d'une ancre de marine et des mots « Equipages de la flotte » (Letrosne et Goischon, 1937). Notre individu n'étant pas un marin d'État, nous avons poursuivi nos recherches du côté du costume traditionnel breton et plus précisément du vêtement de travail.

Essai de reconstitution de l'habillement de l'inhumé de Beg ar Loued (J.-G. Gonidec)

De simples boutons, par leur nature et leur forme originale, nous indiquent que l'inconnu de l'Iroise portait certainement un habillement à la mode de Plougastel-Daoulas. Pour mémoire, on peut rappeler cette citation d'E. Charbonnier (1922) : « *N'oublions pas, simplement comme originalité, le bouton d'os porté par les habitants de Plougastel, en forme de cône, qui orne si bien de points blancs la poitrine bleue de ces marchands de fraises* ». Les hommes de la presqu'île exerçaient principalement les métiers d'agriculteur maraîcher et de marin (pêcheur ou autre) ou parfois les deux. Les vêtements de travail des deux corporations étaient souvent composés d'anciens vêtements de cérémonie, usagés ou démodés, qui se trouvaient ainsi recyclés. Les formes légèrement différentes entre les boutons, ainsi que leur mauvais état et leur usure nous le confirment ici.

Le positionnement des boutons indique que cet inconnu portait une veste ouverte, nommée *jiletenn var c'horre* (gilet de dessus). Les boutons formaient une rangée verticale sur chacun des côtés, à quelques centimètres du bord où se trouvaient également des boutonnières brodées. Ces vestes étaient déjà en usage en 1840 et pendant encore

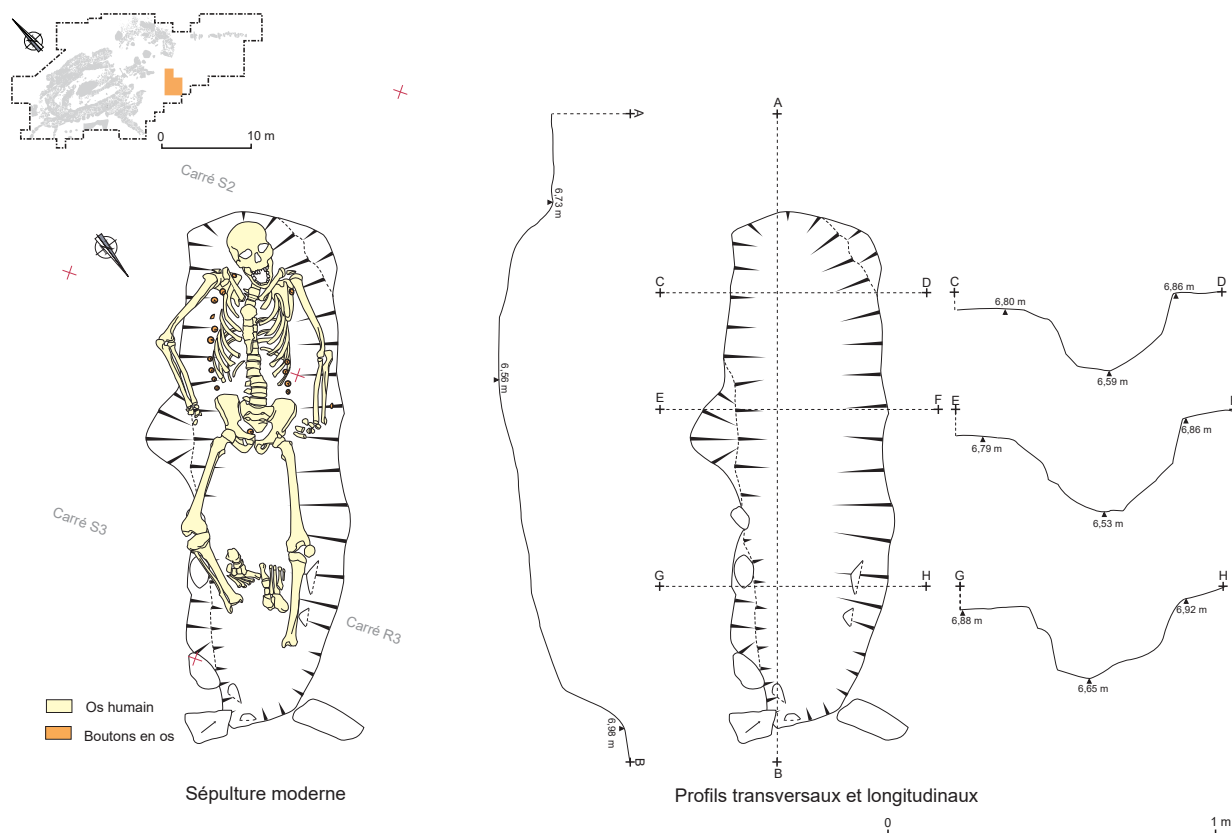


Fig. 17 – Sépulture contemporaine découverte en 2008 dans l'emprise de la fouille. Noter la disposition régulière des boutons de part et d'autre de la cage thoracique et de celui isolé dans la cavité pelvienne.



Fig. 18 – Vue de détail des boutons en os découverts dans la tombe, ultimes vestiges des vêtements que portait l'inhumé (photographie C. Nicolas).

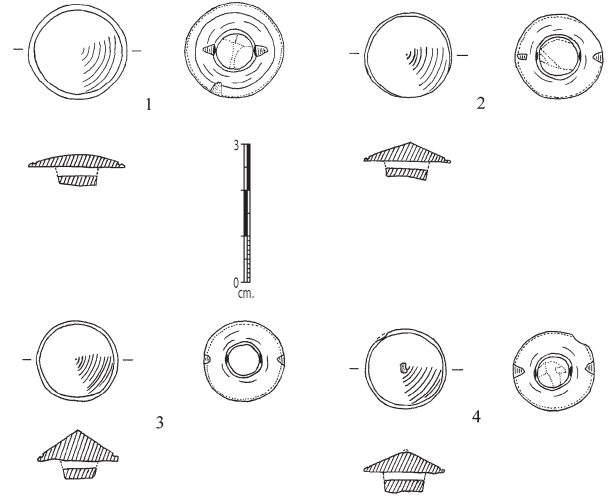


Fig. 19 – Boutons en os portés par l'inhumé de Beg ar Loued (Molène). 1 : 1 P (bouton de pantalon) ; 2 : 2 G ; 3 : 10 D ; 4 : 4 G (les trois derniers se trouvaient de part et d'autre de la cage thoracique (dessins Y. Pailler).



Fig. 20 – Costume de Plougastel-Daoulas au xixe siècle, dessins de F. H. Lalaise, collection du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (à gauche, n° 56.76.1.133, à droite, n° 56.76.1.131).

un siècle. Celle-ci devait être en drap bleu marine ; les autres couleurs de vestes étant réservées aux jeunes et à l'occasion du mariage. Le haut des bordures formait une pointe qui marquait l'arrondi du cou. À cet emplacement se trouvaient une ganse et un peu de broderie colorée.

Les rangées de boutons sont traditionnellement composés de sept pièces chacune. Dans la sépulture, une rangée semble incomplète, ce qui peut s'expliquer pour un réemploi en vêtement de travail abîmé. Les boutons, en surnombre près de la seconde rangée, appartiennent probablement à un gilet sans manche, appelé *jiletenn dindan* (gilet de dessous), qui était porté entre la veste et

la chemise. Le dessin de F. H. Lalaisse, réalisé vers 1845 (fig. 20, à gauche), présente un costume qui correspond assez bien à la tenue avec laquelle l'inconnu a été inhumé. L'auteur du dessin indique l'originalité des « boutons blancs et larges » de la veste bleue. En revanche il dessine sur le gilet marron des boutons en tissu et en fil rouge. L'utilisation de ce type de boutons se termine vers cette époque. D'ailleurs sur un autre dessin (fig. 20, à droite), les boutons sont de même nature que ceux de la veste.

La chemise portait sans doute à l'origine des boutons aux poignets et pour fermer le col. Il semble qu'un seul nous soit parvenu.



Fig. 21 – Veste de Plougastel-Daoulas du début du xx^e siècle avec des boutons coniques synthétiques (coll. particulière ; photographies J.-P. Gonidec).

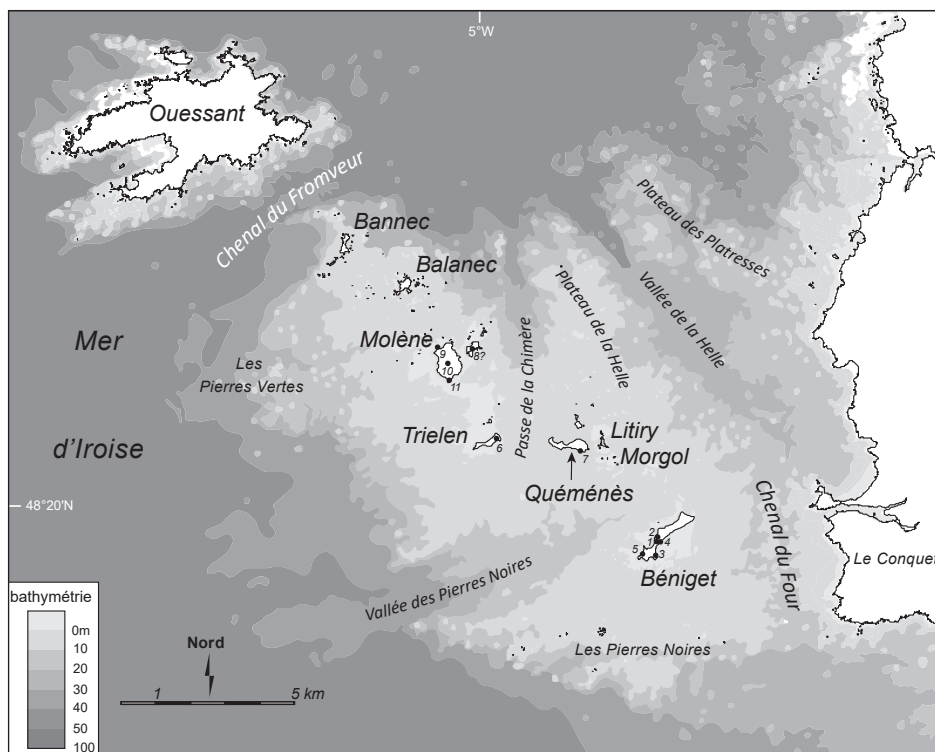


Fig. 22 – Les sépultures non consacrées découvertes dans l'archipel de Molène. 1 : Béniguet, jardin du fermier (Liorz al Leur) 2 : Béniguet, près du moulin à vent (Parc ar Vilin) 3 : au sud-est de Béniguet 4 : Béniguet, dune au sud-est du hameau 5 : anse au sud-ouest de Béniguet 6 : Trielen, entre le hameau et le loc'h 7 : au sud-est de Kemenez 8 : Ledenez Vraz de Molène, non précisé 9 : Molène, Porz a Roelen 10 : Molène, près du Sémaphore 11 : Molène, Beg ar Loued.

Le pantalon du naufragé était en drap noir ou bleu marine, large dans le haut et resserré dans le bas. Il se fermait par un bouton en os particulier retrouvé dans la tombe.

Les sabots en hêtre étaient peu appréciés sur les bateaux car ils glissaient. Pour la navigation ils étaient fabriqués dans un bois tendre et pelucheux comme le peuplier. Mais dès que possible les hommes allaient pied-nu tandis que les souliers, portés avec des chaussettes claires, étaient réservés pour les dimanches et les jours de fêtes.

Le couvre-chef que portait cet homme était sans doute un *chigivi* (bonnet rouge foncé proche du bonnet phrygien). Au début du xx^e siècle, il disparaît, remplacé par un large béret de laine bleue, tandis que le chapeau à rubans flottants dans le dos décoré d'une boucle ciselée, se maintient pour les dimanches et les fêtes.

Il est peu probable que le naufragé portait le vêtement de protection en drap blanc, nommé *kab an aod*, proche du *kabig* du nord du pays de Léon. Ce *kab an aod* qui portait une grande capuche, a disparu vers 1890 de la presqu'île de Plougastel. En effet, du fait qu'il remplaçait la veste, les boutons retrouvés auraient été alors différents (Creston, 1993 et 1999).

La présence de ce type de boutons en os sur la veste et au moins sur un gilet¹, positionne la mode du costume du naufragé entre 1840, période où les boutons en os remplacent peu à peu les boutons en tissu et 1900, période qui correspond au développement de l'usage de la vareuse de travail en laine bleue et sans bouton. Cette vareuse apparaît sur le littoral breton au milieu du xix^e siècle. De plus sur les gilets du début du xx^e siècle, les boutons métalliques en pomponne moulés, supplantent les boutons blancs, dont les derniers exemplaires à la veille de la première guerre mondiale, n'étaient plus en os mais en matériaux synthétiques (Gonidec, 2005 ; fig. 21).

La disposition et la forme des boutons correspond à celles des costumes portés par les hommes de Plougastel-Daoulas de 1840 au début du xx^e siècle au plus tard ; l'inconnu de Beg ar Loued aurait donc été enterré durant la deuxième moitié du xix^e siècle. Un fragment de côte humaine (inv. n° 96) a été daté au ¹⁴C, donnant le résultat suivant : 177 ± 20 BP (UBA-10603), soit 1664-1926 *sqq.* cal AD à 2σ. Celui-ci est centré pour la plus grande probabilité sur l'intervalle 1730-1810 cal BC (57,1 %), tandis que la date de 1926 *sqq.* est peu fiable en raison de la fin de la courbe de calibration. Le résultat vers la fin du xviii^e siècle est un peu plus ancien que les éléments de datation relative obtenus grâce aux boutons. Ce décalage peut s'expliquer soit par une plus grande ancienneté du costume de Plougastel-Daoulas, non documentée par les sources anciennes, soit par un biais de l'échantillon daté. On ne peut exclure un effet réservoir due à la consommation d'organismes marins, éventualité à considérer en présence d'un pêcheur ou d'un marin. Cet effet réservoir a pour conséquence de vieillir artificiellement les dates

radiocarbone et nécessiterait des analyses supplémentaires pour être quantifié (Vartanian *et al.*, 2013). En l'absence de telles études, on retiendra une fourchette chronologique large, entre les xviii^e et xix^e siècles, pour la mort du naufragé.

D'autres sépultures (non consacrées) dans l'archipel

Les sépultures découvertes à la faveur de l'érosion marine sont fréquentes en milieu dunaire. Malheureusement, elles n'ont fait jusqu'ici l'objet que de peu d'attention de la part des historiens et des archéologues. Elles étaient généralement considérées comme les tombes de naufragés modernes ou contemporains, sans autre intérêt que de fournir des collections anthropologiques de comparaison (Giot, 1950 et 1962, *in litteris*). Néanmoins, on constate en compilant les quelques données existantes sur le sujet, pour l'archipel de Molène que ces sépultures sont des plus variées et couvrent une longue plage chronologique.

Île de Béniguet

- Sur l'île de Béniguet (Le Conquet), M. Hesse (commissaire de marine et naturaliste) signale en 1835 (Pailler *et al.*, 2001, p. 42, *et* 2003, p. 151) trois sépultures dont la description semble correspondre à des allées couvertes (Sparfel et Pailler, 2009, p. 149).

« Outre ces monuments [des files de menhirs] il y en a trois beaucoup plus curieux dont deux ont été malheureusement détruits ; mais il en existe encore un entier.

Ce sont trois vastes sarcophages composés de pierres plates mises de champ l'une près de l'autre formant un parallélogramme de 30 pieds de long sur 6 de large, recouverts de longues pierres en dalles, qui reposent en travers sur ce carré, les extrémités appuyées sur celles qui forment les côtés.

Les pierres qui forment le dessus sont, ainsi que celles des côtés, des pierres brutes ; mais cependant elles paraissent avoir été un peu taillées, ou du moins dégrossies ; comme je l'ai dit plus haut deux de ces monuments ont été fouillés. Le premier qui était situé à l'endroit où se trouve maintenant le jardin du fermier, contenait une quantité d'ossements humains, ils sont dans un bon état de conservation, j'en vis encore un assez grand nombre qui étaient sortis du sol ; je trouvais des portions de crânes, des tibias entiers, des fémurs, etc. tous appartiennent à des adultes.



Fig. 23 – Tombe multiple de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne dans les dunes au sud-est de Kemenez. 1 : vue générale des quatre inhumés après dégagement du sable dunaire par les gendarmes (photographie D. Cuisnier) ; 2 : prélèvement des ossements (photographie Gendarmerie nationale).

L'autre sarcophage qui a été détruit était situé près du moulin à vent, il ne contenait au dire du fermier qu'une quantité considérable d'ossements humains d'enfants, sans qu'il y eut autre chose dedans. Il était d'une dimension bien moindre que l'autre et celui qui existe. »

Il est probable que ces monuments mégalithiques aient été réutilisés comme lieu de sépultures à une époque historique. D'ailleurs, dans un courrier adressé au sous-préfet, l'archéologue A. Devoir (1909, *in litteris*) signale que ces ossements ont été déposés à une époque relativement récente (Pailler *et al.*, 2001, p. 42).

- À Béniguet, L. Collin et S.-J. Péquart exhument dans les années 1930 un squelette qu'ils considèrent gaulois sur la base des tessons qui l'accompagnent (Giot, 1950, *in litteris*). Le lieu exact de cette découverte n'est pas précisé.
- À la suite d'une excursion dans l'île de Béniguet à la fin des années 1940, A. Guilcher et M. Cailleux mentionnent la découverte d'ossements humains dans un *kjökkenmödding* qui a une grande extension dans le sud-est de l'île. A. Cailleux (1950) pensait que cet amas coquillier pouvait avoir une haute antiquité, ce que réfute par la suite P.-R. Giot (Giot, 1950, *in litteris*), qui penche plutôt pour une tombe

moderne. D'ailleurs, en 1950, il se rend sur l'île et constate que :

« la partie du gisement contenant les ossements humains qui apparaissent touchait une ferme en ruine et que tout avait été complètement remanié lors de la construction des fondations de l'édifice. Dans des couches aussi meubles que du sable et des coquillages, il est souvent bien difficile de se rendre compte des remaniements. Bref les ossements partiels d'au moins 3 adultes et 2 enfants étaient pêle-mêle dans un ½ mètre cube, avec un tesson de poterie moderne. [...] Ils sont actuellement à l'étude, mais je crois pouvoir dire dès maintenant qu'il s'agit de quelque chose de très moderne. Il s'agit probablement des restes de fermiers du XVIII^e siècle. Pour ce qui est du vaste dépôt de débris de cuisine, dans la mesure où il n'est pas remanié, c'est assez difficile de préciser son âge. Il ne peut être très ancien et du fait qu'il est interstratifié dans une dune, pas plus ancien que la période gauloise. De fait on y trouve quelques tessons de poterie typique du faciès régional de cette époque. Mais rien ne permet de dire si les coquilles en sont contemporaines ou si ces tessons ne sont là qu'à titre de galets. Du fait que dans l'île, on signale quelques restes romains, on peut se demander d'ailleurs s'il ne s'agit pas de céramique gauloise attardée, car en Bretagne, les Gallo-Romains du fond des campagnes ont continué longtemps leurs techniques archaïques. De plus, il est impossible de ne pas écarter la possibilité d'un débris de cuisine fort récent : les quelques fermiers isolés dans cette île ont dû de tout temps se rabattre sur les patelles. De nos jours, en particulier dans le Nord-Finistère, quantité de gens édifient des *kjökkenmødding* tous les jours, les patelles étant même une nourriture spécialement appréciée pour l'engraissement des porcs. De sorte qu'au total, il me semble qu'il faille se montrer très réservé quant à l'âge de ce débris. Ce n'est pas là ce qui est intéressant dans l'île.»

- Sur Béniguet, dans le massif dunaire situé dans l'anse au sud-est du hameau et quelques mètres d'une habitation en ruine, des fragments de squelettes humains correspondant à trois ou quatre individus ont été récupérés par les agents de l'ONCFS à la sortie des terriers de lapin. L'un des restes a été daté par ¹⁴C et a donné le résultat suivant : 1320 ± 30 BP (Beta-334798), soit 652-768 cal AD à 2 σ (95 % de probabilité). Cette datation renvoie en plein haut Moyen Âge (Gandois *et al.*, 2011 ; Gandois et Chambon, 2013). Il n'est pas impossible qu'il faille relier cette découverte à celle faite quelques décennies plus tôt par A. Cailleux car nous avons déjà observé à plusieurs reprises dans cette couche de dune d'importants niveaux coquilliers interstratifiés.

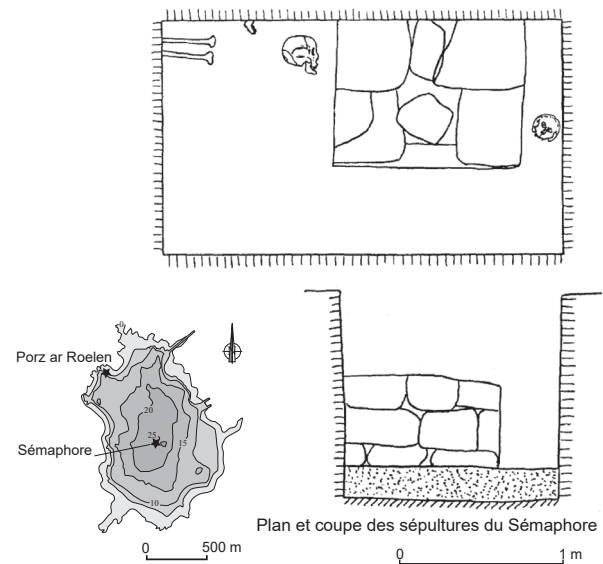


Fig. 24 – Relevé en plan et en coupe des sépultures mises au jour au centre de Molène (d'après J. Briard, 1961, archives du CReAAH, UMR 6566, Rennes 1).

- Suite aux tempêtes de mars 2014, H. Gandois et les agents de l'ONCFS ont repéré un squelette humain apparaissant en coupe de falaise dans le sud-ouest de l'île. Seuls quelques ossements apparaissent en coupe, ils semblent posés sur le vieux sol et recouverts par une couche de terre sableuse.

Île de Trielen

Dans l'est de l'île de Trielen, entre le hameau aujourd'hui en ruine et le *loc'h*, se trouve un petit cimetière ; de nombreux ossements humains y sont régulièrement mis au jour par les lapins. Il serait la conséquence de l'épidémie de choléra qui a fait des ravages en 1893 dans les îles de l'archipel (Molène, Trielen ; Thomas, 1954). Au sud du hameau, P.-R. Giot et B. Hallégouët (1980) signalent la présence de quelques restes humains dans ce qui semble être une décharge moderne, il est possible qu'il s'agisse du même site.

Île de Kemenez

Au sud-est de l'île de Kemenez, suite à la tempête de 2008, la découverte de quatre squelettes par D. et S. Cuisnier a entraîné l'intervention de la brigade de gendarmerie du Conquet (fig. 23). L'enquête conclut sur la base d'une datation au ¹⁴C (Lyon-14553) à une sépulture multiple de quatre hommes adultes inhumés à la fin du Moyen Âge entre 1430 et 1530 après J.-C. (Gandois *et al.*, 2013). Le seul élément mobilier recueilli lors de cette rapide opération est une balle en plomb fortement déformée, compatible avec un projectile d'arme à chargement par la bouche comme un mousquet. Il pourrait donc s'agir de

la sépulture d'hommes péris en mer peut-être suite à un combat naval comme pourrait le suggérer la présence de la balle en plomb (*ibid.*)

Île Molène

- Dans les années 1930, alors qu'ils se rendent sur Molène pour diagnostiquer les amas coquilliers qui leur ont été signalés, les époux Péquart (1954, p. 7) constatent qu'ils ont affaire à des rejets de cuisine récents, aussi bien sur l'île principale que sur le Ledenez Vraz. Dans l'amas coquillier situé sur cet îlot (et que nous n'avons pas retrouvé), ils découvrent un squelette moderne. Ils ne donnent aucun détail sur le fait qu'il puisse s'agir d'une sépulture organisée.
- Au nord-ouest de l'île Molène, au lieu-dit Porz a Roelen, ce sont quatre squelettes qui ont été exhumés en 1958 par la gendarmerie. D'après P.-R. Giot (1962, *in litteris*) qui a récupéré les ossements pour le laboratoire d'Anthropologie (Université de Rennes 1), il pourrait s'agir « *de naufragés d'il y a un certain nombre de siècles* ».
- En 1961, suite à appel téléphonique du Maire de Molène lui faisant savoir que des ossements avaient été découverts au centre de l'île, en creusant les fondations d'une citerne pour la maison du Syndic des Gens de Mer, près du Sémaphore, P.-R. Giot dépêcha J. Briard pour y effectuer une fouille d'urgence. Ce dernier a exhumé les ossements et les a rapportés au Laboratoire d'Anthropologie après avoir effectué un relevé schématique (fig. 24). D'après P.-R. Giot, il s'agit de sépultures ayant sans doute quelques siècles reposant sous les fondements d'une construction disparue, en maçonnerie sèche assez grossière (Giot, 1962, *in litteris*).

Conclusion

Cet inventaire montre qu'il y aurait là un sujet des plus intéressants pour qui voudrait mener une étude globale sur ces tombes creusées dans les dunes, parfois à la va-vite. Les ossements sont souvent dans un excellent état de conservation, ce qui devrait permettre des études anthropologiques poussées. Sur les quelques exemples recensés, on voit clairement que, contrairement à une idée bien ancrée, ces tombes dans les dunes peuvent refléter différentes réalités. Des épidémies ont pu décimer en peu de temps des populations insulaires, nécessitant dans certains cas la création de cimetières de fortune. On peut aussi penser que l'isolement insulaire a nécessité la création de petits cimetières pour les communautés vivant dans ces îles. Les questions se rapportant aux personnes péries en mer sont multiples. Qui étaient-elles ? Quel était leur statut (pêcheur, marin, navigateur, marchand, etc.) ? Dans quelles conditions sont-elles décédées ? D'où venaient-elles ?

Par ailleurs, si leur datation encore trop partielle ne permet pas de dégager de tendance, on constate que ce genre d'inhumation est connu, pour le moins, dès le haut Moyen Âge. Nous disposons actuellement de méthodes et d'outils qui permettent d'apporter des informations importantes sur la date de l'inhumation, son contexte mais aussi sur le statut et l'origine géographique des inhumés. Il est donc nécessaire que l'archéologie s'empare de ce terrain d'étude.

Remerciements

Un grand merci à Stéphane Cuillandre (webmaster du site www.molene.fr), pour nous avoir transmis la carte postale ancienne parue aux éditions Le Bihan.

Note

(1) www.molene.fr/histoiredemolene.htm

Bibliographie

- ARZEL P. (1987) – *Les goémoniers*, Douarnenez, Le Chasse-Marée et Ed. de l'estran, 305 p.
- CAILLEUX A. (1950) – Observations archéologiques dans l'île de Béniguet (Finistère), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 47, p. 353-354.
- CHARBONNIER E. (1922) – Le bouton breton, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 49, p. 33-36.
- CHEVALIER-KERVERN M.-R. (1984a) – Les poteries de Lanveur en Lannilis, *Les Cahiers de Landéda*, 2, p. 25-28.
- CHEVALIER-KERVERN M.-R. (1984b) – La poterie de Lanveur en Lannilis, *Les Cahiers de Landéda*, 3, p. 7-11.
- CHLOUS-DUCHARME F. (2004) – L'archipel de Molène et « l'Autre bord », *Ethnologie française*, 34, 1, p. 113-122.
- CRESTON R.-Y. (1993) – *Le costume breton*, Paris et Spezed, Champion et Coop Breizh, 444 p.
- CRESTON R.-Y. (1999) – *Modes et costumes traditionnels de Bretagne*, Quimper, Kendalc'h, 333 p.
- GANDOIS H., CHAMBON P. (2013) – Nouveaux restes osseux humains trouvés à Béniguet: première datation, in P. Yésou et Y. Jaouen (dir.), *Réserve de Béniguet, rapports d'activités scientifiques et techniques pour l'année 2012*, Paris, Office national de la Chasse et de la Faune sauvage, p. 26-32.
- GANDOIS H., PAILLER Y., STÉPHAN P., NICOLAS C. (2013) – L'érosion marine et ses effets sur les vestiges archéologiques en mer d'Iroise : exemple de l'impact de la tempête de mars 2008 sur l'île de Kemenez et ses ledenez (Le Conquet, Finistère, France), in M.-Y. Daire, C. Dupont, A. Baudry, C. Billard, J.-M. Large, L. Lespez, E. Normand et C. Scarre (dir.), *Ancient maritime communities and the relationship between*

- people and environment along the European Atlantic coasts*, proceedings of the HOMER 2011 Conference, Vannes, 28 sept.-1er oct. 2011, Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 2570), p. 99-109.
- GANDOIS H., CHAMBON P., TRESSET A., PAILLER Y., DRÉANO Y. (2011) – Une découverte fortuite d'ossements humains sur l'île de Béniguet (Le Conquet, Finistère), in P. Yésou et Y. Jaouen (dir.), *Réserve de Béniguet, rapports d'activités scientifiques et techniques pour l'année 2010*, Paris,, Office national de la chasse et de la faune sauvage, p. 55-63.
- GESTIN F., QUÉRÉ A., SIMON J.-F., TOUZEAU P (1982) – *Ouessant : structures du parcellaire et évolution de la société insulaire*, Brest, Société d'Ethnologie bretonne, 206 p.
- GIOT P.-R., HALLÉGOUËT B. (1980) – Les réserves naturelles de Bretagne : intérêt archéologique, *Penn ar Bed*, 101, p. 285-296.
- GONIDEC J.-P.** (2005) – *Coiffes et costumes des bretons : comprendre les évolutions*, Spézet, Coop Breizh, 160 p.
- LETROSNE J., GOICHON A. (1937) – *Hardes et uniformes de matelots (de Louis XIV à nos jours)*, Paris, Imprim. Minerve, 80 p.
- MAYER A. (ce volume) – Un marin ensablé : étude anthropologique.
- PAILLER Y., SPARFEL Y., TRESSET A., LEROY A., PACAUD S., MARCHAND G., DUPONT C., IHUEL E. – (2003) – *Prospection archéologique de l'archipel de Molène. Quatrième rapport*, Rennes, SRA Bretagne, 197 p.
- PAILLER Y., SPARFEL Y., YVEN E., dir. (2001) – *Prospection archéologique de l'archipel de Molène. Troisième rapport*, 5 août 2001, Rennes, SRA Bretagne, 45 p.
- PÉQUART M., PÉQUART S.-J. (1954) – *Hoëdic, deuxième station nécropole du mésolithique côtier armoricain*, Anvers, éd. De Sikkel, 93p.
- SPARFEL Y., PAILLER Y., dir. (2009) – *Les mégalithes de l'arrondissement de Brest, inventaire et essai de synthèse*, Saint-Malo-Rennes, éd. CeRAA-Institut culturel de Bretagne (Patrimoine archéologique de Bretagne), 290 p.
- THOMAS G. M. (1954) – Epidémies à Ouessant, Molène, Sein, Camaret, *Les Cahiers de l'Iroise*, 1, 2, p. 52.
- VALLET C. (2002) – Un atelier de fabrication de perles et de boutons en os du XVIII^e siècle, place de la Motte à Limoges, *Travaux d'Archéologie limousine*, 22, p. 145-150.
- VARTANIAN E., SOLER L., ROQUE C., DUPONT C., SAVE S. (2013) – Chronologie par C14 et détermination des effets réservoir selon différentes espèces de coquillages. Le cas du site des Quatre Chevaliers à Périgny (Charente-Maritime) et application à la correction de l'âge d'un ossement humain, in M.-Y. Daire, C. Dupont, A. Baudry, C. Billard, J.-M. Large, L. Lespez, E. Normand et C. Scarre (dir.), *Ancient maritime communities and the relationship between people and environment along the European Atlantic coasts*, Proceedings of the HOMER 2011 Conference, Vannes, 28 sept.-1er oct. 2011, Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 2570), p. 553-558.

Sources

- DEVOIR A. (1909) – Brest, 5 mars 1909, proposition de classement des monuments mégalithiques, commune du Conquet, archipel de Molène, lettre à Monsieur le sous-préfet, archives du centre départemental d'archéologie du Finistère.
- HESSE M. (1835) – 19 juin 1835, notes sur l'île Béniguet, fonds du Chatellier, 100 J 1329, archives départementales du Finistère.
- GIOT P.-R. (1950) – Rennes, 26 juin 1950, extrait d'une lettre au directeur de l'architecture, découvertes anthropologiques et problèmes archéologiques, Rennes, archives du laboratoire UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1.
- GIOT P.-R. (1962) – Rennes, 10 janvier 1962, 40-45-29, lettre à Monsieur le directeur général de l'architecture, île Molène, découvertes anthropologiques et problèmes archéologiques, Rennes, archives du laboratoire UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1.

